

DEC212515INSU

Décision portant rattachement à la section 30 de l'unité mixte de recherche n°7358 intitulée « Centre de recherches pétrographiques et géochimiques » (CRPG)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7358 intitulée « Centre de recherches pétrographiques et géochimiques » (CRPG) et nommant Mary FORD directrice de cette unité susvisée;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité National de la Recherche Scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2021, l'unité mixte de recherche n°7358 intitulée « Centre de recherches pétrographiques et géochimiques » (CRPG) est rattachée à la section 30, comme suit :

« Sections : 18, 30 ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18/08/2021



Le Président-directeur général
Antoine Petit

DEC212356INSHS

Décision portant nomination de Mme Amélie Nuq aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°5190 intitulée « Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes – LARHRA ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS en date du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5090 intitulée « Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes - LARHRA » ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu les procès-verbaux du conseil de laboratoire du LARHRA en date du 17 décembre 2020 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**


I. A la date du 1^{er} janvier 2021, il est mis fin aux fonctions de Mme Anne Dalmasso, en qualité de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n° 5190 intitulée « Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes - LARHRA ».

II. A compter du 1^{er} janvier 2021, Mme Amélie Nuq, Maîtresse de conférences à l'université Grenoble Alpes, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

22 JUL. 2021

Le président - directeur général
Antoine Petit